

Les Systèmes de Garantie Participatifs (SGP) : le contrôle citoyen de la Bio en toute transparence

S'inspirant de systèmes de contrôles existant notamment dans les pays du Sud, Nature & Progrès mène, à la demande de la Fédération internationale des mouvements de la bio (IFOAM), une expérience pilote visant la reconnaissance d'un Système de Contrôle Interne Participatif (SCIP) pour l'Europe. Ce mode de contrôle implique directement les consommateurs et les professionnels bio, qui s'assurent de la conformité à un cahier des charges qu'ils ont définis ensemble. Pour les consommateurs c'est l'occasion de participer activement au développement d'une agriculture biologique dans laquelle les petits producteurs diversifiés retrouvent une juste place. *"Cette appropriation des contrôles de conformité de la bio par les premiers concernés permet d'impliquer enfin les consommateurs, avec le producteur, dans le suivi du processus de production. Ils y gagneront en autonomie et responsabilité, en retraçant eux-mêmes le parcours d'un produit jusqu'à l'assiette, sans plus dépendre d'instance supérieure pour dicter leurs choix"* estime Jordy van den Akker, membre du CA de Nature & Progrès. Une initiative pour le moins d'actualité au regard du nouveau règlement européen de la bio, devenu tolérant aux OGM et désormais piloté par l'agro-industrie.

La coopération entre producteurs et consommateurs, de manière participative et transparente, permet non seulement de garantir la qualité biologique des produits mais favorise aussi :

- les échanges de savoirs et savoir-faire,
- l'organisation territoriale pour les circuits courts de distribution,
- les rencontres et l'organisation d'événements alternatifs,
- la réduction des tarifs de contrôle pour les producteurs

Cette forme de garantie participative appelle une responsabilisation citoyenne en permettant une meilleure connaissance de l'aliment... de la fourche à la fourchette !